



Compte-rendu du CTL du 13 janvier 2015

Tours, le 13 janvier 2015

En avant propos et avant toute autre intervention, la CGT a tenu à évoquer la récente actualité par ces quelques phrases :

« La CGT Finances Publiques souhaite à l'ouverture de ce CTL réaffirmer qu'elle se joint comme l'ensemble des organisations syndicales françaises au mouvement citoyen et républicain pour exprimer son émotion et son indignation après l'attentat terroriste perpétré contre le journal Charlie Hebdo et face à tous les actes de violences et d'intolérance. La Démocratie, la république, la Paix, les Libertés de pensées et d'expression sont des biens communs que nous sommes décidés à défendre face à tous les totalitarismes, aux discours haineux et aux tentatives de division et de stigmatisation. »

L'ensemble des Organisations Syndicales présentes ont donné lecture à déclaration liminaire.

Déclaration liminaire de la CGT :

« Monsieur le Président,

Depuis 2012, 8449 emplois ont été supprimés à la DGFIP...dont 2000 en 2015, sur la DDFiP d'Indre et Loire, ce sont 73 emplois qui ont été supprimés sur la même période, dont 16 cette année !

Et puisque nous sommes au lendemain des élections professionnelles, nous ne pouvons nous priver de rappeler que le corps électoral de la DDFiP 37 comptait en 2011, 948 inscrits et qu'il n'en comptait plus que 853 le 4 décembre dernier !

Et aux suppressions d'emploi, il n'est pas inutile de rajouter les dizaines d'emplois laissés vacants (34,7 B et C) !

Aujourd'hui, plus que jamais les services sont arrivés au point de rupture. L'administration n'est plus en mesure de répondre aux exigences de ses missions de service public des finances. Et elle commence à le reconnaître explicitement. Et comme s'il était possible « d'amortir » les conséquences des suppressions d'emplois, l'administration, réorganise à tout va les services, les fusionne, les supprime, modifie les horaires d'ouverture au public ...; Tout cela se traduit par une dégradation sans précédent des conditions de travail des agents empêchés d'assumer leurs missions de service public du fait des décisions politiques et directionnelles et la réalité quotidienne des services est celle d'une souffrance chaque jour plus présente. Des petites structures aux plus importantes, les agents n'en peuvent plus.

Cette situation, toutes les directions de la DGFIP la connaissent, aucun service n'est épargné.

Et désormais la Direction générale ne tente même plus au travers des documents transmis pour le Comité Technique de Réseau de justifier ces suppressions par de prétendus gains de productivité...Nous n'en sommes plus là !

Aujourd'hui à l'occasion de ce Comité Technique Local, vous allez nous communiquer officiellement la localisation des 16 nouvelles suppressions d'emplois pour le département. Actuellement, 34 postes ou services connaissent des vacances d'emploi et 11 postes ou services vont connaître des suppressions cette année. Au détour des restructurations et des fusions, vous ne vous êtes pas privé de supprimer des emplois par exemple suite à la fusion Richelieu /Ile Bouchard (-1A) ; Vous avez, aussi, semble-t-il décidé de réduire les vacances d'emploi au moins pour neuf d'entre elles par des suppressions d'emploi...mais cela ne réglera en rien la situation.

Forts de ces constats, de la situation des services, des conséquences en termes de service rendu aux usagers, des répercussions sur les agents tant sur leurs conditions de travail que sur leurs droits notamment en matière de mutation, les élus CGT s'opposent fermement à cette nouvelle vague de suppressions d'emplois.

Puisque leur avis est requis, ils voteront évidemment contre ce projet ...avis pour le moins partagé par les agents qui subissent au quotidien les dégradations résultant de ces orientations politiques, et il faudra plus que vos vœux de nouvelle année, y compris votre reconnaissance sur leur conscience professionnelle, leur sens de la responsabilité, leur attachement au service public pour qu'ils s'épanouissent professionnellement et dépassent leurs difficultés ! »

Ordre du jour du CTL :

- 1) Création du Pôle Contrôle Revenus Patrimoine (PCRP) ; pour avis
- 2) Examen de la situation des emplois de la DDFIP d'Indre-et-Loire dans le cadre du projet de Loi des Fiances 2015 ; pour avis
- 3) Questions diverses

1) Création du Pôle Contrôle des Revenus Patrimoniaux - PCRP :

Depuis le 1^{er} janvier 2013, le contrôle des dossiers fiscaux qualifiés comme à fort enjeu, c'est-à-dire pour des contribuables combinant de gros revenus et un patrimoine important, est expérimenté dans le département.

Le bilan étant jugé positif (on se doutait dès le début que cela serait positif !!), ce service sera réellement créé au 1^{er} septembre 2015 et apparaîtra au TAGERFIP.

Les incidences en matière d'emplois : Emplois implantés au PCRP

- Encadrement : 1A+
- Mission/Structure Contrôle : 1A
- Mission/Structure Fiscalité Immobilière : 4A
- Mission/Structure Fiscalité Personnelle : 5B

Origine des emplois :

- PCE Tours : 1A ; 2B
- SIP Tours Est : 1A ; 2B
- SIP Tours Nord : 1A
- SIP Tours Ouest : 1A ; 1B
- SIP Tours Sud : 1A

En termes de gestion d'emplois, les agents actuellement affectés dans ce service test auront une priorité pour intégrer le nouveau service officialisé.

Les agents concernés seront contactés très rapidement par le service RH pour information.

Certains devront déposer une mutation au niveau national. Ainsi, certains cadres B actuellement en fiscalité professionnelle devront déposer une mutation pour demander la fiscalité personnelle, dont le PCRП dépendra.

Après avoir discuté avec certains collègues de ce service, il apparaît qu'ils souhaitent continuer cette mission.

Les organisations syndicales présentes se sont abstenues (CGT, FO, CFDT).

2) Suppressions d'emplois (cf déclaration liminaire) :

La Loi de Finances pour 2015 prévoit 2000 suppressions d'emplois pour la DGFIP.

Au niveau local, cela se traduit par 16 suppressions :

- 1 IDIV HC
- 1 A
- 3 B
- 1 B géomètre
- 10 C

Les structures impactées sont :

- SIP CHINON : -1 C
- SIE CHINON : -1 B
- TRES. DE CHINON : -1 C
- TRES. DE RICHELIEU : -1 A
- TRES. TOURAINE NORD OUEST : -1 C
- SIP LOCHES : -1 C
- CDIF LOCHES : -1 B Géomètre
- SPF LOCHES : -1 C
- TRES. LOCHES : -1 C
- DIRECTION Accueil Béranger : -1 C
- DIRECTION Services Financiers : -1 B
- DIRECTION Services Liaison Rem : -1 C
- CGR : -1 B
- TRES. CHU : -1 C
- TRES TOURS BANL OUEST : -1 C
- SIP TOURS NORD : -1 IDIV HC

Cette situation est inacceptable ! Au delà des conséquences en termes d'accomplissement de missions et de conditions de travail, certains agents pourraient se voir prochainement contraints à effectuer une demande de mutation dans le cadre des nouvelles règles de gestion...

Nous invitons ces agents à contacter nos élus.

Les organisations syndicales présentes ont votées unanimement contre (CGT, FO, CFDT).

3) Questions Diverses :

Les élus CGT ont demandé, dans un souci de transparence et dans le cadre de la qualité du dialogue social, la tenue d'un Groupe de Travail sur les emplois du Département. Celui ci devrait permettre de définir la nature des documents nécessaires à la compréhension de la gestion des agents.

Des demandes particulières à ce titre ont été effectuées, en outre la transmission d'une liste détaillée nominative des effectifs par service, grade et quotité de travail.

La Direction Locale a retenu notre proposition et un Groupe de Travail devrait être réuni avant fin janvier.

Les élus CGT ont demandé que le budget fasse l'objet de points réguliers, notamment en cas de modifications et sur sa réalisation. Cette proposition a aussi été retenue.

Concernant ULYSSE départemental, et pour satisfaire les besoins légitimes des agents, la CGT demande qu'il soit mis à jour plus régulièrement et de façon plus réactive.

A propos de la permanence de Richelieu, sur laquelle nous nous interrogeons, la Direction a assuré que tous les moyens étaient mis en œuvre pour son fonctionnement (lors des permanences, 2 1/2 journée par semaine, l'agent disposera de toutes les applications nécessaires et disposera aussi d'une caisse)

Enfin, les élus CGT ont condamné les projets de mouvements d'agents au sein d'une même division de la DDFIP, voire entre deux divisions en l'absence de concertation réelle et dans des délais pour le moins très contraints.... À suivre...

Vos élus CGT

Michèle RENAUDIN, Bertrand FERRE, Ronan LE NEZET et Nicole SERTON